

LE SENS DE NOTRE ENGAGEMENT

RAPPORT RSE 2023

Poursuivre notre chemin, renforcer notre engagement

En 2023, notre engagement RSE s’est confirmé dans toutes ses dimensions.

Nous avons conduit un nouveau bilan carbone et analysons ses résultats afin de nous fixer une trajectoire à la fois ambitieuse et réaliste.

Sur le volet RH, nous avons mis en place une initiative originale en donnant la parole à tous les membres du cabinet à travers notre Commission QVT. Notre politique de Qualité de Vie au Travail est maintenant clairement identifiée autour de quatre thèmes prioritaires : la parentalité ; la diversité et l’inclusion ; le respect et le management ; l’équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

En parallèle, dans le cadre de notre politique Pro Bono, nos initiatives rencontrent le soutien indéfectible des membres du cabinet. Nous accompagnons toujours près de 50 associations, par des aides financières ou du mécénat de compétences.

Pour nous, la cohérence d’ensemble et l’alignement autour de nos valeurs sont essentiels, gages de sens, de pertinence et de qualité de notre engagement.

Vous trouverez, dans ce 6e rapport RSE édité par le cabinet, l’exposé de nos principales actions, nos convictions et de nos progrès.

Sincèrement



Jean-François Levraud
Associé gérant

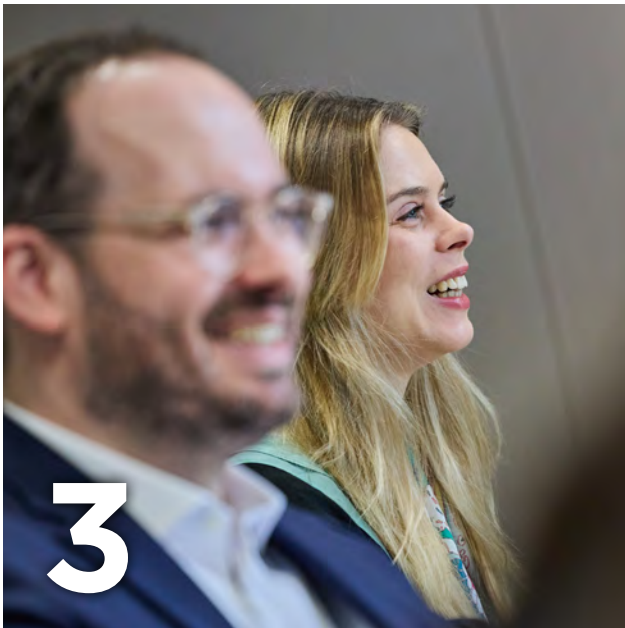
Sommaire



PRATIQUE ESG



ENVIRONNEMENT



DIMENSIONS RH



ENGAGEMENTS CITOYENS



Au service de tous les enjeux de nos clients



Le monde change. Les questions ESG s'imposent désormais progressivement comme des enjeux majeurs. Tous nos clients, des PME aux grandes organisations, sont ainsi directement impactés, et c'est notre rôle de les accompagner face aux risques et dans les transformations qui en résultent.

Au-delà de notre responsabilité propre - en tant que cabinet d'avocats et en tant qu'employeur - nous avons donc une véritable mission aujourd'hui : construire l'organisation nécessaire, développer l'ensemble des compétences ad hoc, assurer la qualité de services dont nos clients ont besoin, afin d'aider chacun d'eux à intégrer au mieux les questions de responsabilité sociale et environnementale qui les concernent directement.

Parce que c'est notre métier de nous adapter, et d'accompagner nos clients dans toutes les évolutions qui résultent de ces nouveaux enjeux.



« Quelle que soit son activité, un avocat d'affaires doit intégrer le fait que ces enjeux sont devenus cruciaux pour l'entreprise. »

Didier Martin

NOS QUESTIONS À DIDIER MARTIN

ASSOCIÉ EN FUSIONS-ACQUISITIONS, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE, COORDINATEUR DE LA PRATIQUE ESG / RSE / DÉVELOPPEMENT DURABLE

En quoi consiste la pratique ESG dans un cabinet comme Gide aujourd'hui ?

Nos clients, ETI, PME ou grandes organisations, sont directement impactés par les enjeux environnementaux et sociétaux, les nouvelles réglementations qui les régissent et les risques de contentieux qui pèsent sur eux : notre mission est de les accompagner, en matière de conseil, de transaction et de contentieux, pour les aider à gérer au mieux les enjeux juridiques liés à leurs problématiques ESG. C'est l'objet de notre pratique ESG/RSE/Développement Durable. De nombreuses équipes du cabinet sont impliquées, que ce soit en finance, droit de l'environnement, compliance, contentieux, droit économique, social ou fusions-acquisitions... Quelle que soit son activité, un avocat d'affaires doit intégrer le fait que ces questions sont devenues cruciales pour l'entreprise.

Le cabinet a été pionnier sur ce sujet car nous disposons de trois atouts clés :

- Notre structure pluridisciplinaire qui nous a, dès 2019, naturellement incités à construire une organisation transverse qui nous permet de profiter des compétences ad hoc de manière coordonnée, afin d'assurer la qualité de service dont nos clients ont besoin sur l'intégralité des enjeux juridiques liés à l'ESG.
- Notre positionnement tant en matière de conseil que de transaction et de contentieux.

- Notre réseau international qui nous permet d'entretenir un dialogue régulier avec nos correspondants actifs sur ces sujets, d'échanger avec eux sur les bonnes pratiques, et de se tenir informés des développements hors de France qui pourraient impacter nos clients. Ce partage de savoir-faire est précieux car les réglementations et les problématiques sont très souvent transnationales.

Comment percevez-vous l'évolution des clients du cabinet par rapport à ces enjeux ?

Il y a désormais un vrai besoin exprimé, assorti très concrètement d'une demande croissante d'accompagnement. Les directions juridiques sont beaucoup plus impliquées aujourd'hui qu'il y a simplement un ou deux ans.

En particulier, la directive CSRD et le projet de directive CS3D sur le devoir de vigilance ont ouvert une série de questionnements et de besoins de conseil juridique.

Comment vos clients sont-ils impactés ?

De différentes manières, par exemple :

- On a assisté en 2023 à un accroissement des procédures en matière de greenwashing et de devoir de vigilance.
- Les émissions de green et de sustainability linked bonds se sont multipliées.
- L'information extra-financière qui leur est

demandée s'est développée et complexifiée notamment avec l'application dès l'exercice 2024 à certaines sociétés cotées de la CSRD, qui va s'étendre ensuite progressivement à de nombreuses autres entreprises.

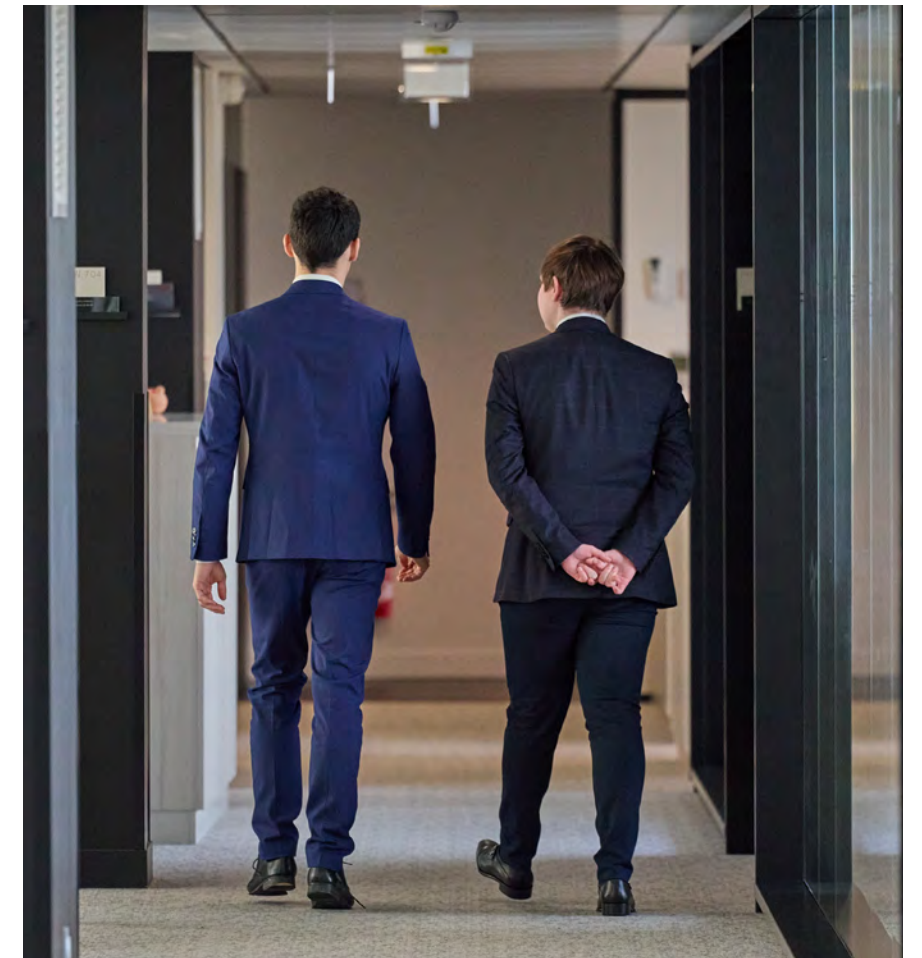
- La gouvernance des entreprises doit s'adapter aux nouvelles exigences qui pèsent sur elle quant à la manière dont elle appréhende ces enjeux. Sur tous ces sujets, Gide est présent aux côtés de ses clients.

Quelles vous semblent être les principales tendances à l'œuvre aujourd'hui en terme de responsabilité sociale et environnementale ?

On demande aux entreprises d'être à la fois plus exigeantes et ambitieuses sur leurs pratiques en matière d'ESG et plus pertinentes, sincères et transparentes dans leur communication.

Cela peut apparaître comme un défi, surtout pour des entreprises de taille moyenne pour qui le respect de ces réglementations nouvelles constitue un réel poids.

Mais on peut penser que cet exercice pourra les conduire à mieux mesurer leurs impacts et à identifier et gérer les risques mais aussi les opportunités que les enjeux ESG font naître, sans faire de surenchère quant au caractère vertueux de leurs pratiques, ce qui au bout du compte devrait être dans leur intérêt.



GUIDE JURIDIQUE DE LA RSE

Notre guide juridique de la RSE, diffusé en 2022, est devenu référent. Cette publication résume concrètement les nouvelles obligations des entreprises en termes d'information, de communication, de gestion et leurs incidences sur la stratégie et la gouvernance d'ensemble. Elle est le fruit du travail de membres de notre pratique ESG/RSE/Développement Durable et couvre de très nombreuses expertises.



Réduire notre empreinte



Nous nous devons de réduire notre empreinte environnementale chaque jour, concrètement, sur tous les plans.

Grâce aux efforts de tous, soutenus par le travail de la Commission Développement Durable, nous avons ainsi déployé un éventail d'actions très complet, afin d'adresser en parallèle les différentes dimensions de la question : qu'il s'agisse de la conception du bâtiment qui abrite notre siège, de sa consommation énergétique, du traitement de nos déchets, de nos politiques d'achats ou de mobilité. Notre métier d'avocat nous conduit aussi à repenser d'autres périmètres directement liés à notre activité, comme la gestion de notre parc informatique et numérique, l'organisation de nos événements, notre consommation de papier ou la gestion des envois de courriers recommandés.

Aujourd'hui, nous allons plus loin en réalisant le bilan carbone du cabinet, cohérence oblige.



SCORE
ECOVADIS 2023
SUR
L'ENVIRONNEMENT
60 / 100



Notre direction se situe au cœur des enjeux RSE du cabinet. Que ce soit sur les sujets de Qualité de Vie au Travail, de sobriété énergétique ou de développement durable, nous nous efforçons au quotidien d'être en ligne avec les valeurs d'exigence et d'excellence de Gide »

Céline Dugas
Directeur Environnement de Travail

BILAN CARBONE 2022 INTENSITÉ CARBONE ÉCONOMIQUE :

32
kgCO₂e / K€ de C.A.*

Pionnier en la matière et, dès 2008, année de la réalisation de son premier bilan carbone, le cabinet a poursuivi son engagement. Un nouveau bilan a été réalisé en 2022 afin de nous guider dans nos efforts de réduction de notre empreinte carbone par l'établissement d'un plan d'actions.

*Intensité médiane du benchmark Carbon Disclosure Project (secteur Specialty Finance and Services), communiquée par notre prestataire Sami : 52 kgCO₂e / k€ de C.A.

UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE

Dès sa conception, nous avons œuvré pour que notre siège (rue de Laborde, à Paris, dans le 8^e) soit certifié BREEAM et HQE, avec des caractéristiques environnementales conformes aux objectifs recherchés par le Grenelle de l'Environnement et le Plan Climat de la Ville de Paris.

- Il dispose ainsi d'un **Label Haute Performance Énergétique**, propice à une consommation d'énergie responsable.
- Il intègre plus de **1 000 m² d'espaces verts**.
- Son **toit terrasse potager** favorise l'isolation thermique du bâtiment, mais aussi la biodiversité en ville. Y sont cultivées des herbes aromatiques et des salades utilisées par les équipes de notre restaurant.
- Une **cuve de 30 m³** permet de collecter l'eau de pluie et permet également son utilisation dans le fonctionnement du bâtiment (arrosage et sanitaires).

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Au-delà d'une consommation déjà raisonnée, nous avons particulièrement œuvré dès 2022 pour réduire encore notre consommation d'énergie, dans le cadre d'un plan de sobriété énergétique :

- **Diminution de la température dans les locaux** pendant tout l'hiver (**19°C**).
- **Réduction des plages horaires de chauffage**, en semaine comme le week-end.
- **Suivi des consignes Breeam** du site pour le déclenchement de l'air conditionné, à partir de 26°C.

En 2023, notre marge de manœuvre est devenue nécessairement plus faible. Mais grâce à de nouvelles optimisations ciblées, nous avons réussi à diminuer encore de 15% l'ensemble de nos consommations d'énergies. Saluons ici les efforts de tous des collaborateurs du cabinet !

- **Neutralisation de 30% des éclairages** dans les parties communes de notre site.

Tout effort, aussi petit soit-il est le bienvenu, puisqu'il déclenche inévitablement de grands effets sur un site d'une superficie de 18 000 m².

GESTION DES DÉCHETS

Nous poursuivons notre politique active de réduction des déchets :

- **Réduction des plastiques** : pour chaque entrant et à chaque étage nous fournissons une dotation de gobelets en verre recyclable. Les gobelets et bouteilles en plastique sont interdits dans nos salles de réunion. Les plateaux-repas utilisés au cabinet intègrent aussi nécessairement une vaisselle en dur.
- **Recyclage** : nous assurons le tri du papier et carton dans chacun de nos bureaux, mais aussi le recyclage du verre, du plastique, des piles et du marc de café. Dès 2022, nous avons mis en place par anticipation le tri des bio déchets. Aujourd'hui, dans tous les espaces chez Gide (bureaux, espaces cafés et restauration), nous proposons à nos collaborateurs 4 poubelles pour 4 types de déchets : le tout-venant (DIB), le PET, le carton et les bio déchets. Notre prestataire sous-traite à des spécialistes les bio déchets, les cartons et le plastique.
- **Réduction du gâchis alimentaire** : en 2023, nous avons choisi un nouveau prestataire, Arpège, sélectionné pour sa politique RSE : engagement à favoriser les circuits courts, à respecter la saisonnalité dans l'élaboration de ses menus, et à supprimer totalement les contenants jetables sur notre site.

Arpège, notre partenaire de restauration est certifié Gold par Ecovadis (72/100 en 2023).

RÉSULTAT SIGNIFICATIF 2023 : LA CONSOMMATION CPCU (CHAUFFAGE URBAIN) A DIMINUÉ DE 32 % ENTRE 2022 ET 2023 (-19 % ENTRE 2021 ET 2022) GRÂCE À LA MISE EN PLACE DU PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE.





INFORMATIQUE RESPONSABLE

L'informatique et le papier sont essentiels dans notre profession. C'est pourquoi, afin de contribuer à réduire l'impact environnemental de nos activités informatiques, nous portons nos efforts sur :

- La sélection d'équipements informatiques labellisés: nous disposons de nombreux écolabels pour notre matériel IT (PC, écrans...).
- L'allongement de la durée de vie de notre matériel IT : nous passons de 3 à 5 ans pour la majorité des équipements.
- Le recyclage de nos équipements informatiques : nous avons proposé aux utilisateurs de racheter les téléphones en fin de vie (60 % de rachat).
- La réduction des émissions liées à l'utilisation des imprimantes : nous avons drastiquement réduit le nombre d'imprimantes individuelles du cabinet et privilégié les mopieurs.
- La sélection de data centers à haute efficacité énergétique qui bénéficient de plusieurs certifications environnementales : Claranet (en 2023) et Equinix (en 2024).

Et enfin, la sensibilisation des équipes aux écogestes numériques.

ACHATS DURABLES

Afin de sensibiliser l'ensemble de nos partenaires aux impératifs RSE, nous avons créé en 2021 une charte des Achats Responsables et insérons systématiquement des clauses d'engagements sociaux et environnementaux dans chacun de nos contrats.

Notre objectif ? Veiller à ce que nos prestataires se conforment à l'ensemble de nos prescriptions en ce qui concerne les droits humains, le droit syndical, les normes environnementales et les différentes dimensions de la Responsabilité Sociale et Environnementale.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Nous organisons de nombreux événements chaque année au cabinet et avons donc décidé de suivre notre politique d'achats responsables en choisissant des prestataires et traiteurs qui accordent une place importante à la RSE : circuits d'approvisionnements vertueux, proposition de menus végétariens, production locale etc...

CONSOMMATION DE PAPIER

Nous constatons une transformation de nos usages post pandémie : des évolutions significatives qui s'inscrivent dans la durée. Cela se traduit notamment par une baisse de nos volumes d'impressions (-40 % en 2023 par rapport à 2019, année référence) et plus globalement de nos volumes d'achat et de destruction de papier.

Nous développons l'envoi dématérialisé des courriers recommandés et nous assurons que les équipes impriment systématiquement en noir et blanc et en recto verso.

Des services tels que le Centre de reprographie et le service courrier sont également notablement impactés. Leurs activités respectives évoluent et se transforment, avec une part toujours plus importante de travaux numériques.

**LA CONSOMMATION
DE PAPIER BAISSE
AINSI RÉGULIÈREMENT
AU CABINET :
ELLE A ÉTÉ DIVISÉE
PAR PLUS
DE 2 ENTRE 2019 ET 2023**



SCORE
ECOVADIS 2023
SUR LES ACHATS
RESPONSABLES
60 / 100

VOYAGES ET MOBILITÉ

Les déplacements sont fréquents dans notre métier. Une politique de mobilité verte est donc conduite par le cabinet de façon rigoureuse, intégrant par exemple les éléments suivants :

- Les taxis Green sont priorités lors des commandes et représentent 83 % des courses effectuées en 2023 (vs 76 % en 2022).
- Il n'y pas, et il n'y aura pas, de voitures de fonction au cabinet.
- 10 bornes de recharges électriques équipent désormais le parking de notre immeuble.
- Valorisation du train sur les modes de transports aériens ou thermiques.
- Développement des outils de vidéo-conférence.
- Renouvellement de notre partenariat avec Air France et mise en valeur de son utilisation du carburant SAF (Sustainable Aviation Fuel).



Chaque jour, veiller au bien-être de tous



Pour les 800 personnes, avocats et salariés, que compte le cabinet en France et dans le monde, nous nous devons de faire des questions de ressources humaines une priorité. En effet, il n'y a pas d'engagement RSE crédible sans un volet social, impliquant la prise en compte réelle de chacun et de tous.

À travers notre Commission dédiée aux questions de Qualité de Vie au Travail, et qui vient irriguer et enrichir avantageusement la fonction RH, et pour tous les membres du cabinet, nous avons à cœur d'assurer au quotidien la diversité et l'inclusion de nos talents, leur dimension internationale et la façon dont on les intègre chez Gide.

11

BUREAUX DANS
LE MONDE

500

AVOCATS,
DONT 120 ASSOCIÉS

300

SALARIÉS





Fête de la Musique, récital d'été de la chorale du cabinet

Qualité de vie au travail

BAROMÈTRE POUR SE METTRE EN ROUTE

Pour établir un véritable état des lieux des questions de Qualité de Vie au Travail (QVT) au cabinet, nous avons fait le choix – fin 2021 – de lancer pour la première fois une consultation auprès des avocats et des salariés de l'ensemble de nos bureaux. Les résultats du sondage, confié à une société externe, avaient été globalement très positifs (près de 90 % de participation et 86 % de satisfaction déclarée) et nous avaient permis de déterminer une trajectoire pour aller encore plus loin sur ces questions de Qualité de Vie au Travail.

UNE DÉMARCHE ORIGINALE, PROPRE À GIDE

En 2022, a été ainsi constitué un groupe de travail mixte, devenu notre « Commission QVT », composé d'avocats et de salariés, dédié aux questions de Qualité de Vie au Travail et dont la mission est de réfléchir aux actions et aux engagements dont le cabinet pourrait bénéficier. Une belle initiative pour donner la parole à tous puis pour agir concrètement sur des sujets qui nous concernent toutes et tous. Le travail et les conclusions de cette Commission sont présentés au Comité Exécutif qui valide une feuille de route à déployer.

DE MULTIPLES OCCASIONS DE RENCONTRES ET DE COHÉSION

InspiringWomen@Gide : déjeuners organisés entre associées, counsels et collaboratrices de notre réseau interne féminin. Inspirés de ces moments de cohésions féminins, des déjeuners mixtes sont aussi proposés entre associés et collaborateurs. Chorale et groupe de musique se réunissent régulièrement dans nos bureaux. Pour favoriser l'intégration de tous, assurer une qualité de relation au travail maximale, nous multiplions également les moments de partage et d'ouverture : concours d'éloquence interne, participation à des événements sportifs, conférences accueillant des invités prestigieux, occasions festives, rencontres avec des associations...

« Cette belle dynamique collective privilégiant l'écoute de tous les membres du cabinet a considérablement enrichi notre politique RH »

Amélie Pironneau

Directrice des Ressources Humaines

SCORE
ECOVADIS 2023
SUR LE SOCIAL &
DROITS DE L'HOMME

60/100

UN OBJECTIF PRÉCIS ET RÉALISABLE

Cette gouvernance d'ensemble de la Qualité de Vie au Travail, travaillant sur différentes thématiques (Parentalité / Diversité & Inclusion / Respect & Management / Equilibre Vie Professionnelle - Vie Personnelle) nous a permis d'identifier nos priorités : former nos collaborateurs au management des équipes, travailler sur la gestion des carrières, la parentalité et sur la qualité de vie au travail.

La méthode de travail y est simple et itérative :

- Recensement de mesures déjà existantes chez Gide ;
- Proposition de nouvelles actions en priorisant et chiffrant un plan d'action ;
- Suivi des indicateurs.

Et plus précisément, les actions sont les suivantes :

- **Respect et management des personnes** : adoption d'une Charte Qualité de Vie au Travail en 2023 afin d'affirmer et de faire respecter les valeurs et principes communs du cabinet.
- **Egalité, diversité et inclusion** dans le choix des talents dès le recrutement et dans toutes les étapes de la gestion des carrières.
- **Parentalité** : égalité de traitement dans le cadre de la parentalité et protection de la prise des congés, proratisation des heures de travail, guide de la parentalité...
- **Equilibre vie personnelle et professionnelle** : sensibilisation des cadres dirigeants ; devoir de formation et encouragement des compétences, règles et recommandations pour le télétravail, garantie des congés parentaux et maladie...

D'autres mesures seront déployées au 2ème semestre 2024.

DES DÉONTOLOGUES POUR AGIR

Pour s'assurer que les comportements dysfonctionnels puissent être traités, nous avons nommé deux déontologues au cabinet. Nadège Nguyen et Alexandra Munoz, associées, sont ainsi en charge de l'identification, s'il y a lieu, des comportements inappropriés, de leur analyse et des recommandations nécessaires. Les déontologues sont nommées pour trois ans, elles sont inamovibles, dotées d'un budget et de pouvoirs propres garantissant leur parfaite indépendance au sein du cabinet. Un accompagnement par des professionnels externes, psychologues cliniciens spécialisés, est également proposé à l'ensemble des membres du cabinet via une ligne confidentielle et anonyme.

Baromètre pour un suivi global, groupe de travail mixte pour en assurer la traduction concrète, déontologues pour gérer les situations les plus difficiles, nous avons ainsi tenu à construire une gouvernance d'ensemble des questions Qualité de Vie au Travail.





Diversité, Parité, Formation

FAVORISER LA DIVERSITÉ

Conscients de la nécessité d'attirer les meilleurs talents, la question de la diversité est pour nous une priorité. Nous multiplions ainsi les initiatives pour garantir une plus grande mixité au sein de nos équipes.

Parmi elles, nous pouvons citer ici :

- **Promotion de l'innovation pédagogique et de l'égalité des chances** à travers la remise de Bourses d'Excellence Sciences Po (accordées à deux étudiants à raison de 6 000 € par an pendant deux ans)

- **Organisation de déjeuners "Inspiring Lunches"** : moments d'échange entre pairs, réunissant des avocats d'équipes et d'anciennetés différentes (8 collaborateurs et 2 associés)

- **Participation à l'initiative « DuoDay »** : journée découverte en binômes (stagiaires et parrains) dédiée à des personnes en situation de handicap

Pour mémoire également : le cabinet est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2018 l'engageant à lutter contre toutes les formes de discrimination et à poursuivre ses engagements en faveur de la diversité : parité femmes-hommes, recrutement de profils variés et internationaux...

35 nationalités sont ainsi représentées aujourd'hui chez Gide.

RESPECTER LA PARITÉ

Afin de lutter contre les inégalités salariales, la loi rend obligatoire, pour toutes les entreprises d'au moins 50 salariés, de calculer leur index égalité femmes-hommes, sur 100. Les notes qui en découlent reflètent les engagements du cabinet en faveur d'une parité effective.

Au titre de 2023, pour nos salariés, nous avons obtenu en effet la note de 98 sur 100 (100 correspondant à une égalité parfaite).

PROMOUVOIR LA FORMATION

Le développement de l'employabilité de chacun et de la compétence de tous rend indispensable la formation continue. En 2023, 71 % de nos avocats parisiens et 56 % de nos salariés ont bénéficié d'au moins une action de formation.

Nos ambitions à venir vont renforcer encore nos actions avec le parcours de formation aux soft skills que nous allons lancer pour les avocats et managers du cabinet.



2 QUESTIONS À AMÉLIE PIRONNEAU

DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

Quel regard portez-vous sur l'action de la Commission QVT ?

C'est une démarche originale et vertueuse de Gide : réunir ainsi, toutes les populations, comme un symbole concret de cette mixité. Les recommandations issues de ce groupe de travail viennent irriguer et enrichir l'action RH et illustrent l'engagement de tous au profit du collectif.

Quelles sont vos priorités pour cette Commission QVT ?

Sa première action a été de réaffirmer un socle de valeurs communes au cabinet et de le formaliser à travers la charte Qualité de Vie au Travail adoptée début 2023.

Nos environnements sont par nature très exigeants, intenses et compétitifs, mais ce ne peut pas être au détriment de la santé, de la sécurité et du bien-être de chacun.

Ces années à venir, nos priorités seront donc :

- Attirer et accompagner le développement de nos talents
- Assurer la diversité et l'inclusion de nos talents
- Renforcer notre politique d'accompagnement de la parentalité pour contribuer à poursuivre nos efforts sur la parité.



Accueil des stagiaires, juillet 2023



Nomination de vingt-cinq Counsels et une Of Counsel dans nos bureaux de Bruxelles, Casablanca, New York, Paris et Varsovie



Nuit des Relais 2024, 85 membres du cabinet engagés au profit de la Fondation des Femmes

Accompagner, offrir, soutenir de beaux projets



Notre cabinet est très attaché à son engagement citoyen, et notamment à son rôle de défenseur des libertés fondamentales, comme des droits humains et sociaux.

Via le fonds de dotation Gide Pro Bono, créé en 2022, nous choisissons chaque année des associations, des causes, des projets qui nous tiennent à cœur, parce qu'ils s'inscrivent au mieux dans l'une de nos trois thématiques :

- ▶ l'accès à l'éducation ;
- ▶ l'accès au droit et à la justice ;
- ▶ l'aide envers les plus démunis.

Nous consacrons ainsi de l'argent, des moyens humains, du temps à les soutenir, très concrètement, au mieux de leurs intérêts. Et à travers nos différentes actions, nous promouvons les valeurs humanistes du cabinet tout en renforçant la cohésion et les synergies en interne.

Au-delà de notre intervention, nous nous efforçons en effet de choisir des projets dans lesquels les membres du cabinet peuvent s'impliquer durablement, comme par exemple l'exceptionnelle mobilisation dont ont fait preuve les membres de notre cabinet de Varsovie envers l'Ukraine.



Librairie éphémère organisée en partenariat avec l'association Lire pour en Sortir

L'engagement du cabinet : modalités concrètes

Le fonds de dotation Gide Pro Bono est administré par 14 avocats membres de la Commission Pro Bono. Il se décline en deux volets distincts :

UN VOLET MÉCÉNAT FINANCIER

Grâce à un abondement annuel de l'ensemble des associés du cabinet, permettant de financer des projets et de contribuer aux ressources des associations sélectionnées. Ces soutiens financiers sont alloués aux structures agissant dans les domaines de l'accès au droit et à la justice, l'accès à l'éducation et de l'aide envers les plus démunis.

UN VOLET MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Par la mise à disposition gratuite de compétences juridiques élargies au profit de causes identifiées par les membres du cabinet et approuvées par la Commission Pro Bono.

A noter : chaque salarié peut consacrer 20 heures par an à des missions Pro Bono, ce chiffre est étendu jusqu'à 40h pour les avocats.



15 associations financées en 2023

- AADH
- Apprentis d'Auteuil
- Article 1
- ATD Quart Monde
- Droits d'Urgence
- Ecole Nationale des Beaux-Arts
- Happy Cultors
- InitiaDROIT
- JRS
- Lire pour en Sortir
- Paris Tout P'tits
- Plan International France
- Proximité
- Singa
- Sport dans la Ville

MÉCÉNAT FINANCIER :

300 000 €

DE DONS RÉALISÉS PAR GIDE PRO BONO EN 2023
AU PROFIT DE

15

ASSOCIATIONS SOUTENUES

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES :

2044

HEURES DÉDIÉES AU MÉCÉNAT
DE COMPÉTENCES EN 2023

800 000 €

EN ÉQUIVALENCE FACTURABLE
AU PROFIT DE

50

ASSOCIATIONS ACCOMPAGNÉES

SOIT UN ENGAGEMENT TOTAL DE :

1,2 M€

EN 2023.

Mobilisation pour l'Ukraine

Pour l'Ukraine, le cabinet s'est engagé de façon exceptionnelle dès février 2022, et notamment au sein de son bureau à Varsovie : le soutien juridique et les soutiens en nature continus aux réfugiés ukrainiens prennent différentes formes :

- Assistance juridique gratuite fournie par les avocats du cabinet et coordonnée par le barreau de Varsovie ;
- Taskforce Ukraine : analyse des sanctions polonaises à l'encontre des entités russes coopérant avec la Russie ;
- Assistance en matière de transport de personnes et d'acheminement de biens à destination des points d'urgence ;
- Accueil de personnes originaires d'Ukraine : de nombreux membres de nos équipes ont accueilli des citoyens ukrainiens chez eux, à Varsovie, leur offrant un logement temporaire et les aidant à trouver un emploi et une résidence permanente ;
- Assistance financière et matérielle : mise en place d'une campagne interne de collecte de fonds et de dons pour Humanosh, la Fondation au nom de Sława et Izek Wołosiański.

Depuis, deux grandes actions ont été menées en 2023 :

La coopération avec United Business for Ukraine dès juin 2023

En juin 2023, Gide Varsovie est devenu membre du United Nations Global Compact Network Poland, la plus grande initiative mondiale en matière de développement durable des entreprises, avec laquelle nous coopérons dans le cadre du programme United Business for Ukraine.

En tant que partenaire de ce programme, les juristes de Gide Varsovie apportent un soutien juridique Pro Bono aux entités (y compris les ONG) impliquées dans l'assistance humanitaire aux victimes de l'agression russe contre l'Ukraine. Gide Varsovie a ainsi reçu un prix de l'UNGC pour son engagement dans l'aide aux citoyens ukrainiens.



Depuis mai 2023, Gide Varsovie soutient la Fondation « Maison Ukrainien », la plus grande fondation pour les Ukrainiens en Pologne :

Nos avocats travaillent activement à la protection juridique des citoyens et ressortissants ukrainiens en Pologne. Leur objectif est d'agir contre les violations des règles du marché du travail pour les Ukrainiens, et de promouvoir l'accès à la justice (en délivrant de l'information sur les règles du contentieux par exemple). À ce titre également, de nombreux projets d'information et d'éducation ont été menés, tels que la formation du personnel de la Fondation et les consultations juridiques gratuites au centre de soutien et en ligne pour les réfugiés ukrainiens.

En 2022, le cabinet a également mis en place un système d'abondement permettant un soutien financier exceptionnel dédié aux Ukrainiens.

Les membres du cabinet ont ainsi donné près de 150 000 € à trois associations sélectionnées : Alliance Urgences, Croix-Rouge Française et UNHCR.



4 QUESTIONS À PAWEŁ GRZEŚKOWIAK

ASSOCIÉ | GIDE VARSOVIE

Pourriez-vous nous expliquer l'organisation mise en place pour cette vaste opération humanitaire en Ukraine dès 2022 ?

À compter du premier jour de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous avons participé activement à l'aide aux réfugiés. Au cours des premières semaines de la guerre, nous avons organisé des transports pour les réfugiés, nous les avons aidés à trouver un logement et nous avons préparé des colis avec les articles et les médicaments les plus nécessaires. Nous avons également apporté un soutien juridique permanent à la frontière et dans des points désignés à Varsovie. Dès le début, notre engagement est allé au-delà du temps de travail, beaucoup d'entre nous aidant également pendant leur temps libre et accueillant des réfugiés sous leur toit. Depuis lors, le soutien de Gide à l'Ukraine s'est poursuivi, mais la nature de ce soutien a changé : aujourd'hui, nous nous concentrons sur l'aide juridique aux réfugiés en Pologne et sur la documentation des crimes de guerre commis en Ukraine.

Quels ont été les problèmes à résoudre et comment entraînent-ils dans votre champ de compétences ?

Les réfugiés constituent un groupe très vulnérable et exposé aux abus. Notre travail a donc été et continue d'être axé sur la fourniture d'un soutien juridique dans divers domaines du droit aux fondations et aux ONG qui aident les victimes de l'agression russe contre l'Ukraine, en facilitant et en améliorant leur travail quotidien, ainsi qu'aux réfugiés directement. Nous avons notamment fourni des conseils en matière de droit du travail, de protection des données personnelles ou de droit des sociétés. En tant qu'avocats, nous nous sentons coresponsables de la sécurité juridique des citoyens ukrainiens et nous essayons de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leurs garanties juridiques en Pologne. Récemment, nous avons également contribué à documenter les crimes commis par les Russes en enregistrant et en numérisant les données des personnes tuées pour la Cour pénale internationale et leurs familles.



Dans le cadre de nos permanences à «Ukraiński Dom» (La Maison de l'Ukraine), nous avons fourni 106 consultations juridiques gratuites. Près de 85 % des personnes qui se sont adressées à nous étaient des femmes réfugiées d'Ukraine. »

Quelle a été la genèse et la motivation de votre engagement en 2022 ?

La guerre en Ukraine a forcé des millions de personnes à quitter leur foyer et à chercher refuge dans l'UE et les pays voisins. À l'heure actuelle, plus de 4,2 millions de personnes originaires d'Ukraine bénéficient du mécanisme de protection temporaire dans l'Union européenne, dont plus d'un million ont été accueillies par la Pologne.

Cette volonté d'aider, dès les premiers jours de la guerre, était tout simplement un besoin du cœur. Les membres du cabinet ont été formidables car un vrai élan de solidarité s'est opéré tout de suite et de manière spontanée avec les Ukrainiens : des dizaines de voyages ont été effectués à la frontière pour placer ensuite les réfugiés en centre d'accueil ou dans des foyers privés. Nous avons même réussi à récupérer sains et saufs une vingtaine d'étudiants ivoiriens habitant à Kiev pour les accompagner aux centres d'hébergement. Depuis les années 1980, nous n'avons pas assisté à une action humanitaire d'une telle ampleur.

Et pour demain qu'identifiez-vous comme actions urgentes à assurer pour l'Ukraine ?

Au fil du temps, la nature de l'assistance que nous fournissons a changé : le gouvernement et les ONG assurent l'assistance aux frontières, ainsi que l'aide en nature et l'hébergement des réfugiés, de sorte que nous n'apportons plus notre aide de manière aussi occasionnelle.

Cependant, d'autres besoins courants des réfugiés en Pologne ont vu le jour, liés notamment à l'augmentation des tensions sur le marché du travail. Nous constatons la nécessité d'une protection juridique renforcée des Ukrainiens et d'une réglementation de leur emploi et de leur rémunération. En réponse à ces difficultés, les avocats du cabinet assurent une permanence juridique pour offrir un soutien individuel dans les affaires de droit du travail.

Dans les années à venir, l'une des priorités sera d'aider à la reconstruction de l'Ukraine. Les pays occidentaux, y compris la Pologne, peuvent jouer un rôle clé dans ce processus. C'est pourquoi nous nous efforcerons également d'aider les entreprises polonaises et internationales à s'impliquer dans des projets en Ukraine.



Faits marquants 2023

PRATIQUE ESG

Conseil sur l'application de la Directive CSRD

ENVIRONNEMENT

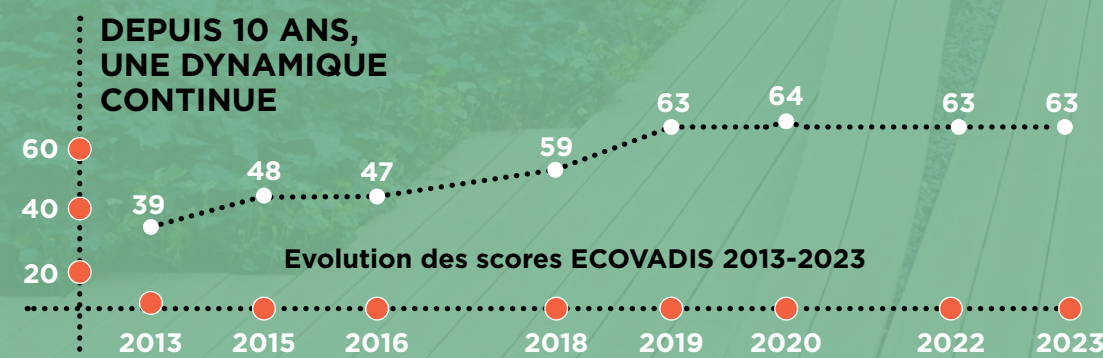
Poursuite de notre plan de sobriété énergétique,
de notre politique d'achats responsables
et de notre plan "informatique responsable"
Réalisation de notre bilan carbone 2022

DIMENSIONS RH

Création de la Commission QVT
Adoption de la Charte QVT
Nouvelles actions en faveur
de la diversité, parité et formation

ENGAGEMENTS CITOYENS

En 2023 : près de 1,2 M€ de soutien via nos actions
en mécénat de compétences
et en mécénat financier
Plus de 50 associations accompagnées



Les résultats ECOVADIS démontrent les efforts constants que nous mettons en place pour progresser dans notre démarche.



SCORE
ECOVADIS
GLOBAL
63/100

GIDE
FAIT PARTIE DES
25% D'ENTREPRISES
LES PLUS
RESPONSABLES
SELON ECOVADIS

gide.com



GIDE
GIDE LOYRETTE NOUEL